



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER

Paris, le 21/04/2016
Mylva SA
48 Via Augusta
08012 Barcelona

Objet : Acceptation d'une télé-déclaration d'un produit biocide mis sur le marché en France

Madame, Monsieur,

Vous avez réalisé une déclaration pour le produit biocide : SERPOL GEL II en application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement.

Votre demande n° DI-16-02119 a été acceptée par le ministère en charge de l'environnement. Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 45300.

L'acceptation de votre déclaration ne présage pas de la délivrance ultérieure d'une autorisation de mise sur le marché pour le produit SERPOL GEL II dans le cadre du règlement (UE) 528/2012. De plus, dans le cas des produits déclarés pour plusieurs types de produits (TP au sens du règlement (UE) 528/2012), et qui contiennent plusieurs substances actives biocides différentes, la validation de la déclaration ne préjuge pas de l'acceptation de toutes les combinaisons substances/types de produits lors de l'évaluation des dossiers d'autorisation de mise sur le marché.

Enfin, certaines substances actives ont fait l'objet de décisions de non-inscription. La liste est consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/environment/biocides/non_inclusions.htm. La mise sur le marché pour les usages indiqués des produits les contenant est interdite douze mois après la publication des décisions. Il vous appartient de régulièrement vérifier que vos produits ne sont pas concernés.

Vous trouverez à toutes fins utiles une attestation administrative de déclaration de votre produit.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur général de la
prévention des risques**

Marc Mortureux

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction Générale de la Prévention des Risques

Courtesy translation

Pour faire valoir à qui de droit

To whom it may concern

Attestation administrative de déclaration d'un produit biocide sur le marché français

Administrative certificate for a biocidal product declared to be placed on the french market

• Le produit **SERPOL GEL II**, a bien fait l'objet d'une déclaration auprès du ministère en charge de l'environnement conformément à l'article L. 522-2 du code de l'environnement ;

- A la date du 21/04/2016, les substances actives :
 - IPBC (55406-53-6) - 0.4000 %
 - PERMETHRINE (52645-53-1) - 0.3500 %
 - PROPICONAZOLE (60207-90-1) - 0.8500 %

que vous avez déclarées font partie du programme d'examen défini par le règlement (UE) 528/2012 pour le TP08.

Par ailleurs, il est rappelé que la commercialisation doit se faire dans le respect des dispositions en vigueur.

En particulier, le produit doit :

- Être étiqueté conformément aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 19 mai 2004 ;
- Être déclaré à l'INRS[1] à des fins de toxicovigilance.

Cette attestation est établie à la demande de **Mylva SA - 48 Via Augusta 08012 Barcelona**, pour faire valoir ce que de droit aux fins d'exportation du produit biocide.

• The product **SERPOL GEL II**, has been declared to the ministry in charge of environment, in compliance with the article L. 522-2 of the environmental code;

- At this day 21/04/2016, the active substances :
 - IPBC (55406-53-6) - - 0.4000 %
 - PERMETHRINE (52645-53-1) - - 0.3500 %
 - PROPICONAZOLE (60207-90-1) - - 0.8500 %

reported are indeed in the european review programme established by Regulation (EU) No 528/2012 for TP08.

Furthermore, the placing on the market must be in compliance with regulatory provisions.

In particular, products shall be:

- labelled according to article 10 of the French order of 19th May 2004;
- declared to INRS[1] for poisoning surveillance.

This administrative certificate is issued at the request of **Mylva SA- 48 Via Augusta 08012 Barcelona**, to serve for export this biocidal product.

**Le Directeur général de la
prévention des risques**



Marc Mortureux

[1] Institut National de Recherche et de Sécurité (National Institute of Research and Security)
65 boulevard Richard Lenoir – 75011 Paris - France